

population de 22 millions d'âmes seulement, qui peut produire tout ce qu'on veut, doit importer des produits agricoles.

Je le répète, c'est au gouvernement qu'il incombe de chercher des débouchés. Ils existent, si nous voulons les atteindre. Si nos réseaux de transport et de manutention sont insuffisants, que diable, changeons-les. Je suis certain que les Canadiens ne s'opposent pas à ce que nous votions les fonds pour y porter remède.

Nous avons fait, de temps à autre, des recommandations dont le gouvernement n'a tenu aucun compte. Nous avons recommandé la construction de terminus à l'abri des intempéries où les navires puissent se rendre hiver comme été pour emporter nos denrées. Le gouvernement n'a pas donné suite à ces idées. Nous devrions construire aussi des terminus en Europe et ailleurs, à proximité de nos marchés, afin de pouvoir atteindre tous nos clients. Il faudrait aussi qu'on ne considère aucun débouché comme trop petit. Le ministre aurait beaucoup à apprendre des commerçants de la région qu'il représente. Qu'il observe la filiale d'une grosse compagnie, la filiale canadienne de l'Imperial Oil. Son chiffre d'affaires atteint plusieurs millions de dollars. Les gens des Prairies savent que l'Imperial Oil se soucie des petits débouchés autant que des gros. A mon avis, cela s'applique à toutes les sociétés pétrolières. J'ai mentionné l'Imperial Oil parce que j'en sais quelque chose. Presque chaque société pétrolière des Prairies dépêchera un camion-citerne dans n'importe quelle ferme, presque en tout temps, pour livrer autant de gallons d'essence ou d'huile qu'un agriculteur peut en vouloir. Les sociétés pétrolières sont affamées.

Cela me rappelle ce qui est arrivé avant 1957, quand nous avions des excédents. Le ministre du Commerce d'alors, M. Howe, s'est dit: Si des clients veulent nos produits, qu'ils viennent les chercher. Quiconque a une expérience du commerce sait que le client ne se déplace pas à moins d'être incité ou invité à aller voir les produits. Nous récoltons les meilleurs produits agricoles au monde ici même au Canada et le ministre dit que nous ne pouvons pas les vendre. Je détesterais qu'on laisse des vendeurs américains venir ici pour s'emparer de nos produits. Ils vendent un produit inférieur, mais ils obtiennent des marchés pour leurs céréales. Les vendeurs américains ont envahi les marchés internationaux avec un produit inférieur et nous ont retiré nos clients sous le nez. C'est ridicule.

Peut-être que j'accable trop le ministre, qui est sans doute un homme intelligent. Il est à la Chambre depuis quelques années à s'occuper de nos problèmes de blé. Il connaît les problèmes qu'a suscités la commercialisation du blé. Quelles excuses a-t-il invoquées? Une fois, il a imputé l'échec du gouvernement au froid qui a gelé les trains et n'a pas permis de placer les céréales où il fallait. Ensuite, ce fut la grève et, une fois de plus, il a été impossible d'acheminer le grain. Les gouvernements précédents ont affronté des problèmes semblables.

Le présent gouvernement ne peut-il donc pas profiter des leçons? S'il faut rechercher des débouchés, que le ministre nous dise pourquoi il ne le fait pas. Pourquoi ne pas concentrer ses efforts dans cette direction? Nos suggestions n'ont-elles pas quelque valeur? Je le répète, si le ministre appuie la politique du premier ministre, qui vise à réduire le nombre des agriculteurs, il s'y prend bien. Je ne vois pas les avantages d'une telle action, monsieur l'Orateur, et je me l'explique mal.

[M. McIntosh.]

Puis-je revenir brièvement sur les remarques que le ministre a faites en présentant ce bill? Comme en fait foi la page 5491 du hansard, il a dit:

Le bill à l'étude, tendant à modifier la loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, est un effort de plus pour rationaliser et améliorer la situation de l'industrie du grain au Canada.

Je ne puis comprendre comment il peut parler ainsi. Il ajoute:

Au cours des récents mois, nous avons pris nombre d'initiatives sérieuses afin de permettre à l'agriculteur de mettre à profit le plus possible sa grande compétence. Ces initiatives visaient l'amélioration du système au sein duquel il opère et qui ne dépend pas de lui.

Il admet que les cultivateurs n'ont aucun contrôle sur la manière dont le grain est manutentionné actuellement, que le gouvernement a la responsabilité de vendre ce grain mais qu'il ne s'en acquitte pas. Puis il déclare:

L'élément le plus remarquable de ce bill, c'est peut-être la modification du contingent annoncé pour l'année dernière par la Commission du blé et qui est encore partiellement en vigueur cette année.

Je me souviens de ce qu'il a dit en présentant le projet de la loi sur le programme LIFT. Que n'allait-il pas faire pour l'agriculteur de l'Ouest! Que n'allait-il pas faire pour liquider les énormes excédents qui nous restaient sur les bras! Le ministre se rend compte à présent, j'en suis sûr, que ce programme était prématuré. Certes, il avait pour objet de réduire la production des céréales et, de fait, il y est parvenu. Mais pourquoi cette mesure dans un marché en expansion? A-t-on jamais entendu parler d'une chose semblable? C'est difficile à comprendre. Il a ajouté:

Par suite du changement apporté au régime de contingents, l'ancien parti pris à l'égard du blé comparativement aux autres céréales est éliminé pour que les décisions des agriculteurs sur les céréales qu'ils doivent cultiver puissent se relier plus directement aux conditions du marché...

De quelles conditions s'agit-il? Celles qu'il a créées lui-même à l'intérieur du Canada? Ou bien parlait-il des conditions du marché international? Si c'est ce à quoi il songeait, je lui demanderai de les revoir. Ou bien on le conseille mal, ou bien il a de mauvaises lectures ou bien il agit à mauvais escient.

• (5.20 p.m.)

Je demande au ministre qui représente l'Ouest du Canada de modifier sa façon de voir les choses en ce qui concerne la commercialisation des céréales pour adopter des vues qui se révéleront bénéfiques pour le monde agricole. N'incitez pas les gens à quitter les fermes! On va avoir besoin d'eux. On ne peut, de nos jours, ouvrir les pages d'un journal sans apprendre que des multitudes de gens sont en train de mourir de faim de par le monde. J'ignore comment nous pourrions acheminer des denrées alimentaires jusqu'aux régions en difficultés, mais nous avons ces denrées et nous sommes en mesure de produire encore bien davantage. Cette question devrait éveiller l'intérêt du ministre.

Contrairement à ce que pensent la plupart des Canadiens, les subventions versées à l'agriculture canadienne sont minimales. Il n'est pas un autre secteur de notre économie qui ne soit moins protégé. Dans le Marché